

Les projets radicaux d'Emmanuel Macron pour « réinventer » la SNCF

Lors d'un entretien avec des cheminots, le chef de l'Etat a défendu la fin du régime spécial des retraites dès 2018 et une transformation profonde de l'entreprise en échange de la reprise de la dette ferroviaire.

LE MONDE | 06.09.2017 à 06h42 |

Par Éric Béziat

Le document est passé sous les radars durant l'été, mais il ne manque pas d'importance pour qui s'intéresse à l'avenir du transport en France. Samedi 1^{er} juillet, à bord du TGV inaugural de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes, le président de la République, Emmanuel Macron, a longuement expliqué comment il souhaite voir se réformer la SNCF à un panel de dix cheminots invités à échanger avec lui.

Les extraits-clés de ce dialogue ont été publiés sur trois pages, courant juillet, dans le magazine interne de la SNCF, *Les Infos le Mag*, que *Le Monde* s'est procuré. Et le chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots, allant jusqu'à détailler les modalités et le calendrier de l'explosive réforme de la retraite des cheminots qu'il verrait bien se mettre en place dès 2018.

Le patron de la SNCF, Guillaume Pepy, aurait été ébahi par l'approche de M. Macron – mélange de courtoisie accessible et de propos sans fard – qui a laissé les salariés médusés, racontent les témoins de cet échange. Tout y est passé dans cette séance vérité de trois quarts d'heure : statut, régime de retraite, concurrence, dette, stratégie. Une feuille de route pour M. Pepy en quelque sorte.

Une loi-cadre « au premier semestre 2018 »

M. Macron a commencé par s'en prendre au sacro-saint héritage cheminot. « *Pour être franc, je pense que le modèle sur lequel on a vécu, le mythe de la SNCF, n'est pas celui sur lequel on construira la SNCF du XXI^e siècle* » a-t-il répondu à un salarié du technicentre Atlantique de Châtillon (Hauts-de-Seine), qui l'interrogeait sur l'avenir du groupe public. « *Votre défi sera de ne pas rester sur la protection du passé (...). Le vrai défi sera de dire : si vous voulez défendre votre entreprise, il faut la réinventer.* »

Une façon de remettre en cause le statut des cheminots, mentionné explicitement par le locataire de l'Élysée quelques lignes plus loin. « *Vous protéger ce n'est pas protéger votre statut ou le job d'hier, c'est vous protéger en tant qu'individu, pour aller vers le job de demain.* »

Le statut est bien entendu associé au fameux régime spécial de retraite, permettant à un cheminot agent de conduite de toucher sa pension à 52 ans, et à un « sédentaire » à 57 ans, le tout calculé sur la base avantageuse du dernier salaire touché. Là encore, M. Macron ne s'est pas caché derrière son petit doigt. *« Soyons clairs, si nous ne réglons pas ce problème, ce sont vos enfants qui paieront. C'est injuste »*, a-t-il expliqué à un cadre rennais.

Et le président de détailler rythme et contenu de la réforme supprimant les régimes spéciaux : *« Je souhaite que l'on puisse avoir au premier semestre 2018, une loi-cadre qui donne le top départ de cette réforme, par exemple au 1^{er} juillet 2018 ou début 2019. (...) Ceux qui étaient à cinq ans de la retraite ne sont pas touchés, les autres ont des droits acquis dans un régime et à partir de ce jour-là basculent vers un régime unique où un euro cotisé donne lieu aux mêmes droits. »*

Un « nouveau pacte social » contre reprise de la dette ?

Même leitmotiv concernant la concurrence : n'ayez pas peur de la réforme. *« Je pense que si SNCF, avec toute la force que vous représentez, sait s'adapter, elle sera le champion de la concurrence, a plaidé M. Macron. La concurrence va aider les évolutions qui sont déjà en cours. (...) Est-ce que ça veut dire qu'il n'y aura plus de SNCF, que les agents n'auront plus leur place ? Pas du tout. Mais SNCF sera un acteur des mobilités plurielles, beaucoup plus numérisées où les agents auront des missions plus variées. »*

Le chantre de la « start-up nation » veut même transformer le mastodonte ferroviaire en une « entreprise d'agrégation de mobilités ». *« Demain, j'attends de SNCF d'être un opérateur intégré qui dira : je sais vous emmener en train puis en car, puis vous louer un taxi ou une solution de covoiturage ou de vélo en ville, etc., explique le chef de l'Etat. Beaucoup ont encore le sentiment, parce que c'est notre imaginaire collectif, que la fierté de SNCF, c'est d'avoir de beaux trains, de belles gares et des infrastructures. Ce n'est pas vrai. Ce sont les voyageurs, les chargeurs, les données les concernant qui ont de la valeur dans cette entreprise. »*

En échange de ce bouleversement en profondeur, le président Macron propose un « grand deal » avec l'entreprise pour l'alléger du fardeau d'une dette liée au financement du réseau qui atteignait 44 milliards d'euros à fin juin.

« Parlons-nous franchement : si on reprend la dette, quel nouveau pacte social SNCF est-elle prête à avoir ? (...) Nous demandons à SNCF d'aller plus loin sur les réformes, le statut, la mobilité, le régime de retraite. SNCF, elle, a besoin que nous allégions sa structure financière, que nous accompagnions la rénovation du réseau existant. »

Message AFP du 6 septembre 2017

Les propos d'Emmanuel Macron sur la SNCF et la réforme du régime de retraite des cheminots n'étaient que "des pistes de réflexion" car "rien n'est sur la table, arrêté, décidé", a déclaré mercredi le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner.

Le président de la République avait déclaré le 1er juillet, lors d'un entretien avec des cheminots, vouloir une vaste réforme de la SNCF avec une suppression rapide des régimes spéciaux de retraite. Il a mentionné un "top départ" de la réforme à la mi-2018 ou début 2019, selon cet entretien rapporté par le magazine interne de la SNCF.

"Pas d'emballement", a commenté M. Castaner à l'issue du conseil des ministres, assurant qu'aucun arbitrage n'avait été rendu. "Je confirme les propos du président, mais il n'y a aucune annonce particulière ni d'élément de calendrier nouveau", a-t-il dit.

La réforme du régime spécial des cheminots fait partie de "l'ensemble du projet de réforme des retraites", qui fera l'objet "d'une loi cadre qui sera présentée à l'été 2018, avec une montée en puissance dans les 10 ans qui viennent", a-t-il ajouté. Il s'agissait d'une des propositions de campagne du président.

Le gouvernement compte d'ailleurs nommer la semaine prochaine en conseil des ministres un haut commissaire chargé de préparer cette réforme, a-t-il ajouté.

Quant à une reprise de la dette de la SNCF, évoquée par Emmanuel Macron, ce sujet "fait partie de la discussion globale avec la SNCF et sera plutôt discuté dans le cadre des Assises de la mobilité", qui seront lancées le 19 septembre, a précisé M. Castaner.